

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Xavier Bertrand condamne 30 000 chômeurs seniors à la misère !

- Social -

Date de mise en ligne : dimanche 26 juin 2011

Démocratie & Socialisme

Nous reproduisons ici un article de notre ami Slovar publié le 24 juin sur son blog :
<http://www.marianne2.fr/SlovarMarianne>

François Fillon affirmait en 2010 que le gouvernement mettrait en place un nouveau dispositif en remplacement de l'allocation équivalent retraite supprimée au 1er janvier 2011. Hier, Xavier Bertrand a déclaré qu'elle ne verrait jamais le jour !

Il y a 48h00, le député socialiste François Deluga, interpellait François Fillon sur la suppression de l'allocation équivalent retraite, qui : « *constitue un revenu de remplacement ou de complément susceptible d'être versé aux personnes involontairement privées d'emploi justifiant du nombre de trimestres permettant de bénéficier d'une retraite à taux plein, mais n'ayant pas l'âge minimum requis permettant de partir à la retraite* » et qui a été : « *supprimée depuis le 1er janvier 2011* »

Dans cette interpellation, il faisait référence à des déclarations du Premier Ministre en septembre 2010 sur France 2. En effet, celui-ci, après avoir déclaré que la réforme des retraites était : « **très raisonnable** », il indiquait : « (...) que le gouvernement allait mettre en place une nouvelle allocation pour les travailleurs âgés qui ne peuvent pas partir à la retraite malgré tous leurs trimestres de cotisation, faute d'avoir atteint l'âge légal. Actuellement, c'est l'Allocation équivalent retraite (AER) qui joue ce rôle. Supprimée par le gouvernement début 2009, elle avait été rétablie temporairement en « réponse à la crise » jusqu'à fin 2009, puis une nouvelle fois jusqu'en 2011 (...) (...) Une fois qu'ils (partenaires sociaux) auront négocié la nouvelle convention (UNEDIC), **nous mettrons en place un système équivalent à l'AER, pérenne, pour les travailleurs les plus âgés** »

Or, ce n'est pas François Fillon mais Xavier Bertrand qui a apporté la réponse à François Deluga : « **L'État ne financera pas un renouvellement de l'allocation équivalent retraite** » dans la mesure où sa priorité est de : « **ramener vers l'emploi les salariés les plus âgés** »

Ce qui signifie en clair qu'ils devront : « (...) se contenter des 461 Euros mensuels de l'allocation de solidarité spécifique (ASS), le minima social des chômeurs en fin de droits (...) », ou ... ne toucheront, plus rien du tout « si les revenus de leur foyer dépassent les plafonds » et ce, pendant des durées, allant de 3 à 4 ans. Comme l'indique ce formidable reportage de Notre Temps : « *L'allocation équivalent retraite supprimée, des chômeurs sans ressources* », qui nous apprend aussi qu'ils : « (...) **seraient près de 30 000 demandeurs d'emplois seniors privés d'AER. Trop vieux pour retrouver un travail, trop jeunes pour partir à la retraite** (...) »

Et lorsqu'on sait que le chômage de longue durée des plus de 50 ans augmente, impitoyablement !

Selon la CFDT : « *Le rétablissement de l'AER coûterait autour de 250 millions d'euros* » mais, affirme Stéphane Lardy, en charge du dossier à Force ouvrière : (...) **on nous dit qu'il n'y a pas de budget, le dossier est bloqué** (...) »

Une somme dérisoire à côté des allègements fiscaux que le gouvernement va concéder aux assujettis à l'ISF, direz-vous ! Mais que pèsent 30 000 personnes dans la détresse à côté de 560 000 électeurs/assujettis à l'ISF, qui seront ravis de voter pour l'UMP en 2012 ?

Slovar